



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 19 DÉCEMBRE 2022, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MÉLANIE ROYER-COUTURE, MAIRESSA.

Sont présents : Mesdames Camille Nadeau et Mélanie Royer-Couture et messieurs Claude Leclerc, Eric Ennis, Marc Magny et Vincent Villemure.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absent avec motivation : Monsieur Stéphane Racine.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, greffier-trésorier.

Ouverture de la séance Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #22-324 Il est proposé par madame Camille Nadeau et unanimement résolu ;

Avis de convocation **Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.**

Rés. #22-325 Il est proposé par monsieur Eric Ennis et unanimement résolu ;

Adoption des prévisions budgétaires 2023 **Que les membres du conseil municipal adoptent les prévisions budgétaires 2023, telles que lues par le greffier trésorier, monsieur Martin Leith. Elles présentent des revenus de huit millions neuf cent soixante-dix-sept mille quatre cents (8 977 400 \$) et une affectation du surplus de trois cent un mille deux cents (301 200 \$). Les dépenses de fonctionnement sont de neuf millions cent trente-trois mille (9 133 000 \$) auxquelles on diminue les autres activités financières de trois cent cinquante-six mille trois cents (356 300 \$) et s'ajoutent les affectations de cinq cent un mille neuf cents (501 900 \$), le tout équivalent au montant des revenus et affectations.**

Rés. #22-326 Il est proposé par monsieur Vincent Villemure et unanimement résolu ;

Adoption du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 **Que les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025, tel que lu par le greffier trésorier, monsieur Martin Leith.**

Fin de la séance Levée de la séance à 20 heures 59.

Mélanie R. Couture

Mélanie Royer-Couture, mairesse

Martin Leith, greffier-trésorier